

Lentille verte du Puy : modification de la période des semis

Un arrêté relatif à la modification du cahier des charges de l'appellation d'origine protégée (AOP) « Lentille verte du Puy » a été publié le 16 août 2017.

En effet, désormais, en 2017, les semis devront être réalisés dans la période comprise entre le 15 février et le 30 juin.

Source : Légifrance

Texte : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035454427&dateTexte=&categorieLien=id>

Equipe ATurquoise